



**Stéphane  
SAUTAREL**

Madame Florence DUBESSY  
Vice-Présidente déléguée à l'Éducation et aux Lycées  
Région Auvergne-Rhône-Alpes  
Hôtel de Région Lyon  
1, Esplanade François Mitterrand  
CS20033  
69269 Lyon Cedex 2

Aurillac, le 27 Juillet 2022

---

**Sénateur  
du Cantal**

Madame la Vice-Présidente,

*Secrétaire de la  
commission  
des finances*

*Membre de la  
délégation  
à la prospective*

Suite, à nos différents échanges au sujet des besoins en restructuration et en investissement des lycées cantaliens, nous avons en particulier évoqué la situation de ceux de Mauriac et de Murat en marge de la dernière Assemblée Plénière de la Région, suite aux visites des services sur site.

Il me semble que nous devons sur cette question arrêter des positions politiques qui pourront ensuite être déclinées par les services pour précisions et mises en œuvre.

---

**Conseiller régional  
Auvergne-Rhône-Alpes**

Concernant le lycée de Mauriac, J'ai rencontré récemment les élus locaux pour partager une stratégie et arrêter une ambition commune au titre de l'émergence d'un véritable pôle de formation professionnelle.

Il m'apparaît donc pertinent de confirmer la double implantation du lycée dans la sous-préfecture, avec des synergies et des services partagés. Le lycée général et historique Marmontel doit être maintenu, avec un programme de travaux à établir pour le maintenir aux normes de sécurité et de confort nécessaires. L'internat et le service de restauration pourraient rester mutualisés avec le lycée Pompidou qui dispose des équipements nécessaires sur son site. Il n'y a à Mauriac aucune pertinence à imaginer une cité scolaire avec le collège, les sites étant distants.



Le lycée professionnel Pompidou qui souffre d'un sous-effectif chronique doit quant à lui faire l'objet d'une ambition nouvelle et d'une volonté de développement et d'ouverture pour devenir le lieu d'un véritable pôle de formation professionnelle pour le nord-ouest Cantal, privilégiant notamment l'alternance. La dynamique impulsée il y a quelques années autour des métiers de l'eau en particulier doit être retrouvée, même si le projet ne peut se limiter à cette filière.

Surtout, il convient d'accueillir une offre dépassant le strict cadre de l'Education nationale sur le site. C'est déjà un peu le cas, mais à un niveau limité, avec le Greta. L'utilisation mutualisée du site Pompidou entre lycée et la Maison Familiale et Rurale -MFR-, avec des espaces spécifiques et des services mutualisés, et avec sans doute une réaffectation partielle des espaces alloués au Greta, me semble à ce titre devoir être privilégiée. Cette solution serait plus économe pour la Région, qui soutient par ailleurs les MFR, alors même que celle de Mauriac a un besoin impérieux de se reloger ou d'investir, ses locaux étant frappés de fermeture à l'échéance de septembre 2023. Nous ne pouvons pas perdre cette ressource sur le territoire.

J'ai pu à ce titre échanger avec Marc Fournier, administrateur de la MFR, et la Directrice, qui porte un véritable projet, notamment en direction des jeunes en échec scolaire dans un milieu classique, et qui ont une vraie vision du développement de l'offre de formation sur le secteur. On ne saurait donc se ranger à la seule vision de la Proviseur actuelle du lycée qui semble peu encline à l'ouverture de l'établissement alors même que les besoins du territoire l'exigent. Nous devons pouvoir trouver les solutions techniques qui permettent à la Région de porter un vrai message politique et de structurer un pôle de formation professionnelle innovant sur Mauriac.

Concernant Murat, les propositions de réalisation d'un programme de rénovation énergétique du bâtiment, de rénovation de l'internat et de rationalisation des espaces (notamment par une réorientation de l'ancien gymnase) en étroite collaboration avec le collège et la mairie me semblent pertinentes. La vocation du lycée professionnel doit ainsi être confortée et confirmée notamment grâce à l'ouverture d'une section sportive Montagne et des créations de CAP. La notion de cité scolaire en lien avec le collège semble ici pertinente.

Le projet de Murat me semble déjà bien stabilisé et partagé. Il convient désormais que la Région programme ses investissements pour rassurer toutes les parties prenantes.



Ces deux projets majeurs doivent être conduits dans notre mandat régional, les autres lycées d'Aurillac et de Saint-Flour ayant déjà fait l'objet d'investissements conséquents ne devant solliciter que des investissements moins lourds dans la période. Il reste aussi bien-sûr la situation des lycées agricoles à traiter par ailleurs.

Enfin, il m'apparaît clairement que ces projets relèvent de notre politique en faveur des lycées et ne me semblent pas devoir élargir au programme territorial « Pacte Cantal » qui a une autre vocation.

Il me semblerait opportun d'organiser votre venue dans ces deux établissements à l'automne pour confirmer ces orientations et les engagements de la Région.

Restant disponible et sachant pouvoir compter sur votre soutien, je vous prie d'agréer, Madame la Vice-Présidente, l'expression de mes sincères salutations.

Stéphane SAUTAREL